

Qualité-Village-Wallonie

Association sans but lucratif

Bureaux :

Moulin d'Argenteau
Chaussée d'Argenteau 21
4601 Argenteau
Tél. 04/379.05.01 - Fax 04/379.11.53
Site : www.qualitevillagewallonie.be
E-mail :
contact@qualitevillagewallonie.be

SOMMAIRE

- P.1 Editorial
- P.2, 3 Prochaine
rencontre à Erezée
- P. 4 Le décret cimetières
- P.5 L'architecte des
aubettes de Spa
- P.6 Agenda

AIDEZ-NOUS

La crise financière est là pour tout le monde.

Les institutions doivent digérer ces problèmes budgétaires et, forcément, au bout de la chaîne, les associations subventionnées doivent réduire leurs frais et recentrer leurs activités.

Même si QVW continue à avoir le soutien du Ministre du Patrimoine et de la Ministre de la Culture, nous n'échappons pas à ces deux obligations.

Depuis longtemps, nous avons réduit nos frais et nous arrivons à un point où la masse compressible devient dérisoire par rapport à la masse salariale.

Il nous reste donc à recentrer nos actions.

Si l'encadrement et l'aide aux groupements villageois restent le fil rouge de notre activité, QVW a été de plus en plus souvent sollicité et notre champ d'intervention s'est fortement élargi.

Outre l'administration de la Région wallonne en charge du patrimoine, de nombreuses institutions dont l'IPW, certains Services provinciaux et les Universités, nous font le plaisir de nous ren-

seigner comme référent pour toute une série de dossiers sur lesquels ils ne peuvent directement intervenir.

Toute une série d'organismes s'adressent aussi à nous pour des missions de conseil (GAL, Contrat Rivière, Maison du Tourisme, fabriques d'église, Ecoles, Conseil communal des enfants ou des ados...).

Enfin, les Communes nous sollicitent de plus en plus pour la gestion de dossiers spécifiques pour lesquels l'expérience de QVW fait oeuvre utile. Je pense en particulier au montage de dossiers PPPW et à la mise en valeur des cimetières.

L'ensemble de ces interventions, hors contexte villageois, étant reconnu d'utilité publique, nous avons sollicité le Ministre des pouvoirs locaux afin d'obtenir un soutien financier qui nous permettrait de poursuivre ces missions.

**Chers villageois,
Chers membres des collèges communaux,
Donnez-nous votre appréciation sur nos actions menées dans vos communes, ce serait un argument de poids pour accompagner notre demande auprès du Ministre.**





13^e rencontre QVW le samedi 19 juin

Chaque année, Qualité-Village-Wallonie organise une rencontre à laquelle les comités villageois sont conviés. A cette occasion, les bénévoles peuvent échanger des idées et parler de leurs différents projets liés au patrimoine qu'il soit bâti ou historique, matériel ou immatériel. C'est aussi une belle opportunité de mettre à l'honneur un village en particulier, un comité villageois et un projet réalisé.

Cette année, QVW a choisi de vous faire découvrir le village d'Erezée et par là même souligner les actions et démarches entreprises par le Royal Syndicat d'Initiative d'Erezée (Province de Luxembourg). Favorablement situé sur une colline dominant l'Aisne et l'Estinale, Erezée est blotti au centre d'une région forestière et rurale et constitue un centre de villégiature idéal au sein d'une Ardenne riche en horizons mouvementés. Le Syndicat d'Initiative y propose 220 km de circuits balisés (pédestres et VTT).



La découpe manuelle de la glace en 1912

Restauration de la glacière

Avec l'aide de Qualité-Village-Wallonie, le Syndicat d'Initiative restaure la **glacière de Fisenne**. Un subside est octroyé par la Cellule du Petit Patrimoine Populaire Wallon afin d'exécuter les travaux. C'est un entrepreneur local qui est chargé de la réalisation du chantier durant le mois de mars.

Les glacières à glace naturelle, un peu d'histoire...

Le souvenir des glacières à glace naturelle a pratiquement disparu et rares sont ceux qui aujourd'hui en connaissent encore l'usage. Pourtant, la conservation de la glace naturelle a fait l'objet de pratiques largement répandues au 19^e siècle : chaque ville, chaque château, les brasseries, les boucheries possédaient leur glacière.

Un commerce international, brassant un important chiffre d'affaires et grand pourvoyeur d'emplois, approvisionnait les grands centres à climat chaud ou tempéré, au départ des régions plus froides.

L'usage des glacières s'est prolongé jusqu'au début du 20^e s.

Une glacière est donc un lieu où l'on conserve de la glace naturelle pendant les saisons où le froid n'en produit pas. Le remplissage, opéré au plus dur de l'hiver, fait l'objet de pratiques ancestrales qui se sont perfectionnées au fil du temps. La glace emmagasinée dans la cuve devait se conserver tout l'été. Le bon fonctionnement d'une glacière dépendait de la technique de remplissage et de la qualité de construction de ses différents éléments.

La glacière de Fisenne fut construite pour la laiterie de Soy vers 1910 par Monsieur Désiré Vierset. Elle est un des rares témoins des glacières de laiterie. L'isolation était maintenue grâce à trois portes successives et aussi à un épais duvet de 80 cm de sciure. Elle s'élève juste à côté du bief du moulin, où l'on puisait la glace pendant l'hiver. En été, la laiterie y entreposait les crèmes pour les refroidir.

Les murs extérieurs ainsi que le couloir d'accès sont réalisés en pierres sèches, ce qui demandera un soin particulier lors de sa restauration. Sous sa voûte de briques, une espèce de chauves-souris a trouvé refuge.

La glacière est située le long d'un sentier de promenade et représente une curiosité pour les nombreux promeneurs. Notons qu'il peut s'agir ici aussi d'un but de visites scolaires.

Après restauration, le SI envisage de placer deux panneaux didactiques - un premier, consacré à la glacière, qui donnera des infor-



à EREZEE (Prov. de Luxembourg)

mations sur son fonctionnement et ses caractéristiques, et un second sur les chauves-souris puisque, par chance, une colonie s'est établie à l'intérieur de la glacière. Le but est, bien entendu, de protéger ces chauves-souris en effectuant les travaux durant la période où elles désertent l'abri et en réalisant quelques petits aménagements afin de conserver leur présence.



Entrée de la glacière

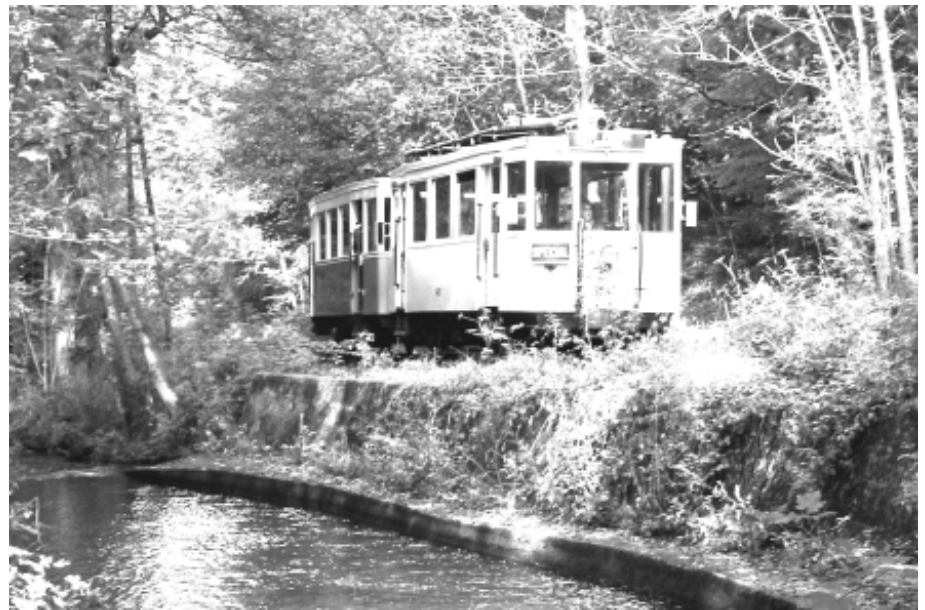
Organisation de la journée

Cette après-midi se veut familiale et grand public. Venez nombreux avec vos enfants, petits-enfants... Nous vous concoctons notamment un rallye pédestre !

Au programme:

■ **Accueil à partir de 13h à la salle «Le Concordia»**, située sur la place d'Erezée. Vous pourrez visiter l'exposition de QVW consacrée aux glacières à glace naturelle et l'exposition consacrée aux murs en pierres sèches.

■ **13h30-14h : départ pour le rallye pédestre.** Lors de cette



Un tramway au trajet bucolique et champêtre ...

promenade, un circuit de 5 km, vous pourrez découvrir le patrimoine du village (son église, son kiosque, ...). Vous passerez par la glacière restaurée et devenue un abri pour chauves-souris.

Le rallye vous conduira aussi à un moulin situé à quelques centaines de mètres de la glacière. Rassemblement aux locaux du Syndicat d'initiative pour une petite pause. Possibilité de prendre un rafraîchissement tout en visitant les expositions proposées par le SI.

Ensuite, vous emprunterez le tramway touristique de l'Aisne (TTA) pour une promenade depuis Pont Erezée jusque Blier (plus ou moins un quart d'heure).

Le tramway touristique de l'Aisne (TTA) est un des plus anciens chemins de fer touristiques qui exploite depuis 1966 un tronçon d'une authentique ancienne ligne vicinale ardennaise (chemin de fer secondaire) désaffectée et située en pleine nature. Longeant l'Aisne sur une partie de son trajet, le tram vous fera découvrir une faune et une flore typiques des Ardennes.

Le retour à la salle «Le Concordia» se fera à pied (plus ou moins 1km) vers 17h.

La journée se terminera par la proclamation des résultats du rallye et la remise des prix autour du verre de l'amitié !

Nous comptons sur votre présence à tous !

Proposition de Co-voiturage

Vu le peu de succès recueilli pour le car l'an passé, nous vous proposons une autre solution : le co-voiturage.

Si vous êtes intéressés, il suffit de prendre contact avec nous, au bureau de QVW (04/379.05.01) et de nous dire soit de combien de place vous disposez dans votre voiture ainsi que votre itinéraire, soit si vous désirez être véhiculés par un tiers.

Nous nous chargerons de vous mettre en contact.



Le décret « Funérailles et sépultures » (6 mars 2009)

Le nouveau décret, qui revoit en profondeur le texte de 1971, est opérationnel dans l'ensemble des communes wallonnes depuis le 1^{er} février 2010.

Un axe patrimonial y est développé, de sorte que le patrimoine funéraire de nos cimetières reçoit enfin des garanties légales pour sa protection. Le texte précise, en effet, que le déplacement ou l'enlèvement d'une sépulture antérieure à 1945 requiert, de la part du gestionnaire public, une autorisation du Département du Patrimoine de la Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie du SPW (Service public wallon). De plus, des listes des sépultures d'importance historique locale doivent être établies pour chaque cimetière wallon. Cette tâche, à réaliser avant le 1^{er} février 2014, incombe aux gestionnaires publics. Certaines communes, dotées de commissions pour la sauvegarde du patrimoine des cimetières (Tournai, Comines-Warneton...), ont déjà pris les devants.

Dans sa présentation du décret aux gestionnaires communaux, Xavier Deflorenne, responsable de la Cellule de gestion du patrimoine funéraire au sein du SPW, souligne l'importance du rôle des historiens locaux, des cercles d'histoire... dans l'établissement de ces listes. L'inscription d'une sépulture sur cette liste doit être justifiée par son intérêt historique, artistique,

social, technique ou paysager. Elle a pour conséquence la protection de la sépulture durant une période de 30 ans prorogeable et son entretien, au cours de cette durée, par le gestionnaire.

Si ces deux obligations vont dans le sens de la sauvegarde des monuments funéraires à valeur patrimoniale, par ce nouveau décret, le législateur a également voulu offrir aux responsables publics un outil de gestion dynamique des cimetières.

La limitation des durées de concessions entre 10 et 30 ans (antérieurement fixées à 50 ans maximum par le texte de 1971) et l'affichage des anciennes concessions à perpétuité pour lesquelles aucun renouvellement n'est conservé, vont permettre une gestion proactive des nécropoles.

L'affichage des anciennes concessions à perpétuité va notamment permettre aux gestionnaires publics d'y voir plus clair quant au patrimoine qui lui revient en gestion. Ce patrimoine peut être revalorisé : la revente de caveaux avec monument se pratique déjà dans

plusieurs communes ; l'aménagement de l'ossuaire, monument mémoriel fermé obligatoire dans chaque cimetière, peut se faire avec élégance dans un caveau surmonté ou non d'une chapelle. L'ossuaire devient dès lors un élément identifiable et respectable au sein du cimetière. Des exemples existent déjà, à Philippeville notamment.

Toujours dans l'axe « réaffectation », une réflexion similaire existe au sujet des anciennes morgues (inutilisées ou servant de débarras) et des calvaires (quand ceux-ci existent encore). La mise à l'abri de columbariums dans ces bâtiments est une des solutions qui offre une seconde utilité aux bâtiments et un service à la population.

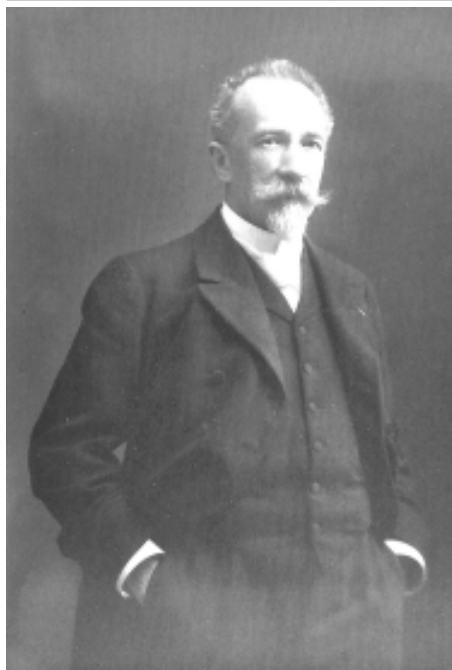
Le décret incite également à la réaffectation de cimetières abandonnés en cimetières cinéraires, qui accueillent tous les modes de sépulture liés à l'incinération, ou en parcs mémoriels, espaces de détente ou de méditation où sont conservés et mis en valeur les éléments de l'ancien champ funéraire.



Vue de l'ancien cimetière de Doische actuellement en projet d'aménagement en cimetière cinéraire.

L'architecte des aubettes de Spa

Georges Hobé (1854-1936) et les abris de tram : de Spa au littoral belge par Soo Yang Geuzaine (1)



Portrait de Georges Hobé - collection privée

Si la production architecturale du Bruxellois Georges Jean Ferdinand Hobé (7 janvier 1854 - 5 mars 1936) se caractérise principalement par le style *cottage* - qui l'aura marqué au cours d'un voyage dans la région de Folkstone dans le sud de l'Angleterre en 1898 - il n'en reste pas moins qu'il fut aussi l'auteur de constructions liées à l'histoire des réseaux de transports, en l'occurrence les abris de tram.

En 1909, une ligne de tramway est créée depuis la gare de Spa jusqu'à Balmoral-Tiège, puis jusqu'à Verviers. Le long de celle-ci s'échelonnent trois abris en bois et une "aubette" ou pavillon en maçonnerie que l'on peut comparer sur base d'anciennes cartes postales avec l'abri de tram dessiné par Georges Hobé

au Golf-Club de De Haan aan Zee (Le Coq sur Mer), aujourd'hui disparu.



De Haan aan Zee, abri de tram - collection privée

Outre certaines différences architectoniques, les principaux éléments en plan et en élévation sont similaires : volumétrie de la toiture (les coyaux au-dessus de la partie de l'auvent, les croupettes aux extrémités du faite et les petits épis en zinc), position des colonnes d'angle en bois sur murets bas, emplacement des fenêtres, soubassement en saillie et dépassant de toiture. Ces éléments permettent l'attribution à Hobé de l'édicule spadois que vient confirmer la signature de l'architecte.



Spa-Balmoral, pavillon en briques - Photo Soo Yang Geuzaine

Entre la route de Spa à Balmoral et l'avenue Léopold II, s'insère l'avenue de la Corniche laquelle a probablement été créée dans le but d'augmenter le nombre de parcelles et de faciliter l'accès aux villas, le terrain étant en très

forte pente le long de la route de cette voie de circulation.

Les réalisations de Hobé sont les villas *La Brise* (1910), *Le Soyeureux* (1910), et *Le Bon Coreux* (1911). Toutes trois traduisent dans leur conception extérieure les goûts personnels de l'architecte, à savoir l'utilisation des matériaux locaux, le jeu des toitures, la présence du colombage, et la diversité des fenêtres. La porte d'entrée est basse pour éviter un engouffrement d'air. Quant à l'intérieur, toutes les pièces s'articulent autour d'un imposant hall. L'idée de confort et de commodité du *home* anglais y est privilégiée.

Notons que Georges Hobé connaît déjà Spa pour avoir érigé en 1899 deux villas, *Les Bouleaux* et *Little Lodge*, sises avenue Professeur Henrijean, anciennement Route de Creppe. Même si la villa *Les Bouleaux* a été détruite lors de la Seconde Guerre mondiale, elle offre, tout comme *Little Lodge*, les mêmes caractéristiques architecturales propres à Hobé.

Le style *cottage* de ses villas de villégiature, la vue panoramique dont jouissent les occupants de ses demeures, ainsi que l'intervention de l'architecte dans les aménagements liés au tramway caractérisent ses oeuvres à Spa, mais également à De Panne, De Haan aan Zee, Namur ou Liège.

(1) Licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie, Assistante de Direction des Musées de la Ville de Liège et doctorante en Histoire de l'Art et Archéo. Auteur de nombreux articles sur Georges Hobé, et du premier essai sur cet architecte.



A votre agenda notez...



◆ Province de Hainaut

Bienne-lez-Happart (Lobbes), Chasse aux œufs.

Le lundi 5 avril à 15h sur la Place.

Infos: L'Enclos St Remy,

Tél. : 071/59.37.27

Mesvin (Mons), Balade aux indices.

dim. 18 avril, départ de l'église

entre 9h et 15h. Infos: Mesvin

Patrimoine, Tél. : 065/31.80.27

Vergnies (Froidchapelle), exposé et exposition

« Si le jansénisme m'était conté.

Une autre guerre de religions »,

ven. 23 avril, 18h30, à l'église

(expo accessible les 24 et 25/04

de 11h à 18h. Infos : La Joyeuse

Confrérie des Vergnophiles,

Tél. : 060/45.66.47

Waudrez (Binche),

• 4^e Troc aux plantes.

dim. 16 mai, de 10h à 13h, Place de l'Europe,

• Procession de la Pentecôte,

dim. 23 mai 2010, 9h30 (messe) -

10h30 (départ), église,

• Balade guidée (ancien chemin de fer...) et repas

dim. 27 juin 2010,

Toutes les infos : "Waudrez mieux"

Tél. 064/36.96.21

◆ Province de Liège

Dison (Verviers) Exposition sur l'artiste sculpteur Jean-Joseph Halleux

L'exposition sur ce sculpteur conçue et présentée en 2009 à Charneux (Herve) a été complétée et sera inaugurée le 6 juin à 14h dans l'église Saint-Fiacre de Dison, à l'occasion de la manifestation Eglise Ouverte. La visite sera précédée d'une messe moderne à 9h30 ainsi que par la visite libre ou guidée de l'église. Elle sera suivie d'un concert de l'Orchestre de Chambre Henri

Vieuxtemps, sous la direction de Robert Ortman : promenade à travers l'histoire de la musique, de Vivaldi à nos jours.

Infos: Alain Halleux -

087/44 66 94 - 0494/582081

Hommage à Edouard Senny

Le comité «Positif à Ferrières pour demain !» vous invite le dimanche 18 avril à l'église de Filot pour une manifestation organisée en hommage à Edouard Senny (1923-1980), compositeur, pianiste et poète Belge. Après une messe solennelle qui débutera à 11h30, les participants sont conviés à l'apéritif et au dîner organisés à la Maison du Village. A 15h débutera le concert de Jean-Luc Thellin, organiste, Lydie Thonnard, flûtiste et de la Famille Larue et leurs divers instruments. L'après-midi se clôturera par une rencontre avec les artistes autour d'une collation.

PAF de 10• pour le dîner, 10• pour le concert, 15• pour les 2. Pour le dîner, merci de réserver chez Fabienne Abraham au 086/40 05 20 ou chez Isabelle Pâques. Si vous ne pouvez participer à cette journée, il est possible de faire un don au n° 035-7128333-38 pour la rénovation de l'orgue de l'église de Ferrières.

Bierset (Grâce-Hollogne) au centre culturel communal, exposition «Les vieux métiers»

A l'occasion du 40^e anniversaire de l'asbl « LE FOYER » de Bierset, les 26 et 27 juin 2010

Renseignements:

LouisBARBIER@hotmail.com

Balade printanière sur les chemins du vicinal.

Le dimanche 16 mai, QV les

Awirs organise sa traditionnelle marche du printemps à la découverte du patrimoine villageois. Départ entre 13h30 et 15h30 de la gare d'Engis ou du Boulevard des Combattants à St Georges sur Meuse. Trois itinéraires de 6, 10 et 16 km.

Renseignement : M.-Th. Portier
04/275.21.35

◆ Province de Namur

Doische 31^e Marché d'art et d'artisanat de la Pireuse, le 13 mai.

Dès 10h, les habitants de Doische vous invitent à découvrir 70 artisans, des artistes peintres, des musiciens ambulants, dresseurs de rapaces,... dans le cadre pittoresque du quartier de la Pireuse.

Cette année, une exposition réalisée en collaboration avec QVW présentera le projet d'aménagement du cimetière de Doische.

Rhisnes (La Bruyère), Inauguration de la potale du Rivage

Le 23 mai à 16h, L'asbl la Maison de la Mémoire Rurale de La Bruyère (MMR) vous invite à l'inauguration de la potale du Rivage à Rhisnes.

Ambiance conviviale autour de la fanfare.

Si vous souhaitez soutenir financièrement ce projet, contactez Dominique Clérin, Président de la MMR au 0497/22.25.42 ou versez votre participation sur le compte n°068-2118421-65.

Fraire (Walcourt,), Fête de la fontaine, le 13 juin.

L'asbl «Les Sentiers du fer» vous invite à sa traditionnelle fête de la fontaine. De nombreuses animations sont prévues.

Informations au 071/65.53.23.